

LE RÔLE DE LA FORMATION INITIALE DANS L'ENTRÉE AU TRAVAIL DES OUVRIERS ET DES EMPLOYÉS 1954 - 1977

par Annick Kieffer *

Les enquêtes FQP (Formation Qualification Professionnelle) de l'INSEE ont donné lieu à plusieurs études ou articles sur l'insertion des jeunes, les recrutements et les mobilités professionnelles. L'utilisation des deux dernières enquêtes disponibles, 1970 et 1977, permet de suivre sur une assez longue période l'évolution de l'entrée au travail des jeunes. Plus diplômés qu'auparavant, trouvent-ils des emplois correspondant mieux à leur niveau de formation ? Le rôle sélectif du diplôme se renforce-t-il ? Que penser des phénomènes dits de "déclassement" ? L'auteur répond à ces questions en retraçant les évolutions des rapports formation-emploi des ouvriers et des employés depuis le milieu des années cinquante.

C'est un fait maintenant connu que les diplômes généraux et même techniques ne garantissent plus l'accès aux places sociales et/ou professionnelles auxquelles ils étaient censés préparer. La prolongation de la scolarité obligatoire, la scolarisation de la formation professionnelle et la mise en place de filières différenciées d'enseignement technique sont les caractéristiques des politiques et pratiques de scolarisation depuis le milieu des années cinquante. Rares sont les études qui s'attachent à en montrer les effets sur l'évolution des conditions de l'entrée au travail de la grande masse de la population, celle qui sort « précocement » de l'école (en fait, au plus tard aux âges modaux soit, selon les périodes, avant 19 ans ou 21 ans) pour occuper les emplois les plus nombreux, ceux d'ouvriers ou d'employés.

Selon nous, cette analyse des rapports entre formation et emploi, si elle est menée sur une longue période, s'énonce beaucoup mieux en termes d'articulation dynamique entre ces deux instances qu'en termes de « dévaluation » ou de « dévalorisation » des diplômes [1, 2, 3, 10]. L'étude de statistique de type macrosocial suffit déjà à montrer le caractère réducteur de telles interprétations.

* Ce travail a commencé en collaboration avec Lucie Tanguy que nous remercions vivement pour les conseils qu'elle a continué à nous donner depuis lors. Nous remercions également Viviane Isambert-Jamati et Juliette Cantou pour leur lecture critique et serrée et les remarques toujours fructueuses qu'elles ont formulées.

Si les rapports formation-emploi, ici entendus au sens de rapports entre niveau et/ou filière de formation initiale et place socioprofessionnelle, sont l'objet de nombreuses études - grâce en particulier aux enquêtes régulières effectuées par l'Observatoire des entrées dans la vie active du CEREQ, depuis le milieu des années soixantedix - l'évolution de ces rapports sur une longue période est moins connue. De fait, les enquêtes Formation Qualification Professionnelle (FQP) de l'INSEE (1) permettent l'approche de ces rapports sur le long terme grâce à leur précision sur la formation initiale des individus enquêtés et à leur identification des catégories socioprofessionnelles et des emplois.

Les enquêtes FQP (FQP 1 de 1964, FQP2 de 1970 et FQP3 de 1977, FQP4 de 1985 est en cours d'exploitation) sont effectuées auprès d'un vaste échantillon de 45 000 individus représentatifs de l'ensemble de la population adulte (de plus de 14 ans) (2). Cette étude ne porte que sur FQP2 et FQP3. Nous avons fait l'hypothèse que les sous-populations construites à partir des

Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

(1) Nous remercions tout particulièrement Mme Jacqueline Frisch du Département d'Analyse Secondaire du Centre d'études sociologiques (CNRS) qui a permis au CNRS d'acquiescer les bandes de ces enquêtes et ainsi aux chercheurs de travailler sur ces matériaux avec leur propre questionnement.

(2) Pour plus de précisions voir les fascicules édités par l'INSEE [4, 5, 6].

échantillons de chaque enquête étaient représentatives, donc comparables entre elles.

Le champ de cette étude est limité aux Français actifs à la date des enquêtes : 1970 pour FQP2 et 1977 pour FQP3.

Les CSP utilisées sont les catégories ouvrières et employées et les catégories proches : agriculteurs et commerçants, techniciens, cadres administratifs moyens, employés de service, les autres catégories sont regroupées dans la catégorie « autres ».

Les sous-populations (que pour des raisons de facilité d'emploi nous appellerons générations) ont été déterminées à la fois par l'année d'entrée au travail et par l'âge auquel cette entrée s'est effectuée : 14-19 ans avant 1965, 16-21 ans après, de manière à prendre en compte la prolongation de la scolarité des ouvriers et des employés. A la cohérence statistique nous avons ici préféré la cohérence sociologique.

Cependant le recours à l'enquête FQP - en analyse secondaire - induit un certain nombre de contraintes. Afin de cerner au plus près l'évolution de l'entrée au travail depuis le milieu des années cinquante - soit avant l'extension de la scolarisation - jusqu'au milieu des années soixante-dix - soit au début de la récession économique - nous avons été amenée à procéder à un découpage du temps le plus fin possible. Ce choix n'est pas sans conséquences : il interdit, par exemple, une différenciation par sexe à un moment de transformation des modes de scolarisation des filles et de forte croissance de l'activité féminine salariée, concentrée sur les emplois tertiaires de bureau et du commerce. En outre, des erreurs intervenues dans l'enquête de 1970, sans doute lors de l'exploitation, aboutissent à une surestimation importante de la fréquentation des établissements d'enseignement technique court (tout au moins à celle des sorties non diplômées) au détriment des sorties précoces de l'enseignement général (fin du primaire, début du premier cycle du secondaire). Ces erreurs nous ont conduite à limiter les formations initiales prises en compte avant 1970. Enfin, une discontinuité dans le questionnement entre les deux enquêtes (abandon de certaines questions, affinement d'autres) nous a obligée à l'emploi de méthodes non directement comparables : évolution de l'entrée au travail jusqu'en 1970 puis comparaison de places occupées en 1970 et en 1977 par deux générations entrées respectivement en activité depuis peu.

LES CHANGEMENTS DANS L'EMPLOI ET LA FORMATION DEPUIS 1954

Pour mieux situer cette étude dans son contexte historique, nous pensons utile de rappeler brièvement les principales tendances d'évolution qui ont contribué à une

modification profonde de la population active depuis le recensement de 1954. Pour nous limiter au champ de cette étude nous n'en retiendrons que trois :

- croissance du salariat, qui s'effectue en deux temps. Juqu'en 1968, elle est surtout le fait des catégories ouvrières au sein desquelles la part des OP augmente sensiblement ; à partir du milieu des années soixante, elle s'accompagne d'une tertiarisation rapide et d'un développement des catégories d'encadrement moyen, en particulier des techniciens. La croissance de l'ensemble de ces catégories se fait par un rapport important de main-d'œuvre juvénile (3) mais aussi par mobilité, en particulier en provenance des catégories en déclin, importante dans les années soixante ;

- régression corrélative de la petite production familiale. Ainsi les agriculteurs passent de 20,6 % à 7,6 % des actifs entre les recensements de 1945 et 1975 ;

- accroissement de l'activité féminine salariée en particulier depuis le début des années soixante-dix (4). Il se traduit par une baisse des cessations d'activité au mariage ou aux premiers enfants (tout au moins l'activité telle qu'elle est légalement circonscrite (5)) et par une reprise d'activité des femmes, plus fréquente et plus tôt qu'auparavant.

Mais les catégories de dénombrement statistique ne saisissent qu'une partie des évolutions, celles qui donnent lieu à des changements de classement ; la stabilité des intitulés masque les évolutions dans les contenus du travail, et ne révèle qu'une partie des pratiques.

C'est parallèlement à l'expansion économique, l'extension du travail salarié industriel (plus masculin) et surtout tertiaire (plus féminin), plus particulièrement du travail qualifié et hautement qualifié, que se déroulent, quoique de manière relativement autonome, la prolongation de la scolarité et la scolarisation de masse au-delà du primaire. Ainsi, dans cette période, la formation de la plupart des futurs ouvriers et employés qualifiés passe

(3) R. Pohl et J. Solleilhavoup notent que pour ces catégories "les taux d'entrée des jeunes sont approximativement égaux à ceux des mutants" : entre 1972 et 1977 par exemple, ils sont respectivement de 18 % pour les employés de bureau, employés de service et OS, 17 % pour les techniciens, 13 % pour les OQ [6, p. 27].

(4) Les taux d'activité féminine passent aux âges de 20-24 ans de 57 % en 1954 à 61,5 % en 1962 et 66 % entre 1975 et entre 25 et 54 ans respectivement de 43,4 à 42,3 puis 53,1 [7]. Deux tiers des femmes occupent des emplois de type tertiaire [8], alors que ce n'est le cas que du tiers de l'ensemble des actifs.

(5) Les carrières professionnelles féminines sont, en effet, discontinues. C'est une des causes de distorsions que nous observons dans les statistiques, en particulier dans les effectifs des générations (cf. infra) selon le moment où elles sont saisies. L'évolution est rapide en la matière : les interruptions sont moins fréquentes, moins longues et les reprises plus fréquentes depuis le début des années soixante-dix. Sur ces questions, voir les *Cahiers de l'APRE*, en particulier le n° 1 *Crise et emploi des femmes*, également C. Labourie, M.-Th. Letablier et A.-M. Vasseur, *L'activité féminine - Enquête sur la discontinuité de la vie professionnelle*, Cahier du Centre d'Études de l'emploi n° 11, PUF, 1977.

LES GÉNÉRATIONS

Elles sont définies à partir d'une combinaison entre l'année d'entrée au travail et l'âge auquel elle s'est effectuée. Cette étude ne porte que sur les catégories ouvrières, employées, et les catégories proches, il n'a donc été retenu que les âges modaux d'entrée au travail des jeunes de ces catégories, dès leur sortie du système scolaire. Cependant, l'allongement généralisé du temps de scolarisation nous a contraint à repousser la limite maximale d'âge d'entrée en activité de 16 à 21 ans à partir de G4. Six sous-populations ont ainsi

été construites pour FQP3, quatre pour FQP2. Nous n'en utiliserons ici principalement que trois :

G2 : personnes actives en 1970 (ou en 1977 pour FQP3) entrées au travail entre 1958 et 1961 (aux âges de 14-19 ans) : soit entrées au travail en 1958, nées entre 1939 et 1944 ou en 1959, nées entre 1940 et 1945 etc.

G4 : personnes actives en 1970 (ou en 1977 pour FQP3) entrées au travail entre 1966 et 1969 aux âges de 16-21 ans.

G6 : personnes actives en 1977, entrées au travail entre 1973 et 1976 aux mêmes âges.

Génération	Date d'entrée au travail	Âge à l'entrée au travail	Effectifs des actifs	
			FQP2 Actifs en 1970	FQP3 Actifs en 1977
G2	1958-1961	14-19 ans	1 278 839	1 285 878
G4	1966-1969	16-21 ans	1 832 939	1 739 574 *
G6	1973-1976	16-21 ans	—	2 143 839

* L'écart est dû à la croissance du taux d'activité des femmes : la population telle qu'elle a été définie est d'autant plus nombreuse qu'elle est saisie à un moment proche de l'entrée au travail.

de l'entreprise – sous forme d'un apprentissage généralement artisanal – à l'école avec la création puis la croissance rapide des centres d'apprentissage.

L'enseignement technique devient alors par son ampleur un des organes essentiels du système éducatif : ainsi en 1976, 28 % des jeunes de 16 ans fréquentaient cette filière contre 15 % en 1958 (6).

Si l'expansion scolaire a un aspect spontané et a largement débordé les tentatives de planification, il n'en a pas été de même pour l'enseignement technique dont le développement a été strictement contrôlé par l'État. Ainsi L. Tanguy [9] a montré que, si au cours de ces années, l'ensemble des effectifs scolarisés a dépassé les prévisions dans toutes les filières, seule la scolarisation professionnelle a obéi aux normes fixées : le IV^e Plan prévoyait que 650 000 élèves seraient scolarisés dans le technique court en 1970, il y en eut 645 834 ; en revanche 4 255 250 élèves furent scolarisés dans le second degré au lieu des 3 900 000 prévus. L'État a donc maîtrisé, en fonction des besoins estimés au moins quantitati-

vement, la reproduction de la force de travail qualifiée pour l'industrie et les services qu'il assurait.

Les générations (cf. encadré) qui entrent successivement au travail entre 1954 et 1977 témoignent de l'évolution des pratiques et des modes de formation/scolarisation. Le tableau 1 montre une évolution continue de leurs caractéristiques de formation : chute des sorties précoces de l'école générale ; croissance de la fréquentation du mode scolaire de formation professionnelle et décroissance des autres modes ; tendance à l'allongement du temps de formation professionnelle avec la mise en place de l'enseignement technique long puis du supérieur court. Le renversement de la tendance se produit avec la génération G4, qui entre au travail de 1966 à 1969. Ainsi, tandis que 26 % de G2 avaient été formés dans un établissement de l'enseignement technique court, c'est le cas de 38 % de G4 et de 44 % de G6, les niveaux primaire et premier cycle passant dans le même temps de 32 % de G2 à 14,5 % de G4 pour stagner autour de 13 % par la suite.

L'enseignement technique court est donc devenu la voie modale de formation des futurs ouvriers et employés au détriment de l'apprentissage dont le poids régresse brutalement et de manière continue au sein des générations entrées au travail après 1965. Tout se passe comme si

(6) L'enseignement technique court est passé de 251 162 élèves en 1958 à 667 231 en 1968 et 761 055 en 1978. Dans le même temps, les effectifs des apprentis régressent : 287 000 en 1958, 194 000 en 1978. Le technique long scolarise 80 016 élèves en 1958, 233 375 en 1968 et 433 055 en 1978. Cf. *Éducation et Formation* n° 5, MEN-SIGES, 1983.

Tableau 1
ÉVOLUTION DE LA FORMATION INITIALE DES DIFFÉRENTES COHORTES
D'APRÈS FQP3 (1977)
(Actifs en 1977)

Formation Génération	Sans formation professionnelle scolarité générale			Apprentissage		Enseignement technique court		Enseignement technique long		Enseignement sup. court	Autre	Total
	1 primaire 1 ^{er} cycle	2 BEPC 2 ^e cycle	3 Baccalauréat	4 Sans diplôme	5 CAP EFAA *	6 Sans diplôme	7 CAP BEP	8 Sans diplôme	9 BT-BEI BTn	10 DUT BTS	11	12
G1 Entrées au travail entre 1954 et 1957 à 14-19 ans	387 242 34,1	58 829 5,2	24 091 2,1	162 230 14,3	117 605 10,3	102 912 9,1	183 465 16,1	14 811 1,3	54 601 4,8	1 918 0,2	29 282 2,5	1 136 986 100
G2 Entrées au travail entre 1958 et 1961 à 14-19 ans	417 092 32,4	88 785 6,9	30 911 2,4	153 527 11,9	154 364 12	118 135 9,2	216 854 16,9	17 485 1,4	53 478 4,2	3 086 0,2	32 161 2,5	1 285 878 100
G3 Entrées au travail entre 1962 et 1965 à 14-19 ans	446 984 27,8	110 136 6,8	28 992 1,8	223 724 13,9	206 141 12,8	185 960 11,5	291 972 18,1	29 589 1,9	54 924 3,4	2 734 0,2	29 532 2,8	1 610 688 100
G4 Entrées au travail entre 1966 et 1969 à 16-21 ans	252 484 14,5	131 493 7,6	63 951 3,7	178 452 10,3	154 717 8,9	239 405 13,8	422 456 24,3	94 214 5,4	104 540 6,0	32 805 1,9	65 057 3,7	1 739 574 100
G5 Entrées au travail entre 1970 et 1973 à 16-21 ans	237 234 12,2	163 503 8,4	65 145 3,3	140 153 7,2	112 746 5,8	323 854 16,6	516 223 26,5	140 315 7,2	115 505 5,9	53 232 2,7	77 723 4,4	1 945 633 100
G6 Entrées au travail entre 1973 et 1977 à 16-21 ans	287 401 13,4	163 185 7,6	64 676 3,0	222 039 10,4	52 636 2,5	380 661 17,8	561 958 26,2	181 736 8,5	126 635 5,9	49 671 2,3	53 241 2,5	2 143 839 100
Total Actifs	7 120 811 34,8	1 239 027 6,0	602 081 2,9	2 132 326 10,4	1 187 415 5,8	2 053 771 10	2 687 764 13,1	846 876 4,1	859 606 4,2	395 761 1,9	1 358 680 6,6	20 484 118

* EFAA : Examen de fin d'apprentissage artisanal.

l'allongement de la scolarisation avait épuisé les sources traditionnelles de recrutement de l'apprentissage depuis le début du siècle : les classes de fin d'études primaires. Sans doute faut-il voir ici la conjonction de plusieurs évolutions qui ne sont pas uniquement scolaires. L'artisanat en déclin ne peut continuer à assurer la formation

de la masse de la main-d'œuvre qualifiée (7) ; quant au patronat industriel français – à l'inverse du patronat alle-

(7) Les raisons ne sont pas uniquement quantitatives (moins d'entreprises artisanales, donc moins de maîtres d'apprentissage) mais tiennent également à l'évolution du travail industriel qui aboutit, entre autres, à la régression des métiers "traditionnels".

mand – il n'est pas prêt à assumer la relève : coûts élevés, organisation lourde, rendements faibles pour chaque entreprise particulière... De leur côté, les syndicats ouvriers revendiquent une formation qui échappe à l'emprise patronale. Dès lors, il reviendrait à l'État d'assurer la prise en charge sociale de la reproduction élargie de la force de travail.

Aussi la formation professionnelle – coupée désormais de la production pour sa plus grande part – va-t-elle connaître plusieurs transformations. Ce sont : en 1966-1967, la création des filières F, G, H du technique long qui aboutit, en 1968-1969, à la délivrance de baccalauréats de techniciens ; la réorganisation de l'enseignement technique court avec la création, en 1967-1968, du BEP, la concentration des CAP, la redéfinition de leurs contenus ; la réorganisation de l'apprentissage en 1973 et le développement de formes alternées de formation par la création, dans un premier temps, de filières professionnelles de relégation : CPPN et CPA.

En même temps qu'il s'est élargi par l'importance de sa fréquentation, l'enseignement technique s'est transformé : d'une dominante masculine et industrielle, on passe à un relatif équilibre entre formations industrielles et formations tertiaires. Cette tertiarisation s'accompagne d'une féminisation, reflet de la place de la femme dans la division du travail.

La réorganisation du technique long produit des effets rapidement et leurs effectifs font plus que quadrupler entre G4 et G6. On assiste dans cette période à une transformation profonde des lieux et des modes de formation, de la production vers l'école, et au sein de celle-ci, à une diversification des filières.

Cette extension de la formation professionnelle scolaire s'est-elle accompagnée d'une augmentation comparable des diplômes délivrés ? D'une façon générale, la part de l'ensemble des diplômés des formations professionnelles courtes augmente jusqu'à G4 et régresse sensiblement par la suite. Mais cette évolution camoufle des mouvements contraires. Entre G1 et G4, la part des titulaires de CAP fait plus que doubler et elle triple entre G1 et G6, tandis que les diplômés de l'apprentissage stagnent jusqu'à G4 puis régressent brutalement dans les années soixante-dix. Les modes de reconnaissance de celui-ci étaient sans doute diversifiés et le diplôme (CAP ou diplôme de fin d'apprentissage) n'y revêtait pas le caractère universel que lui a imprimé l'école. La baisse des diplômés délivrés n'est sans doute pas étrangère à la suppression dans les années soixante des CAP départementaux et à la réduction et à la fusion des CAP nationaux. Ainsi, l'écart entre diplômés et non-diplômés s'accroît rapidement dans les années soixante-dix et rares sont désormais les anciens apprentis diplômés (8). Le déclin

(8) Pour 100 anciens apprentis entrés au travail entre 1954 et 1957 aux âges de 14-19 ans, il y avait 42 diplômés ; cette part monte à 46 % pour G4 mais chute à 16,2 % des anciens apprentis de G6.

de l'apprentissage s'accompagne donc d'une détérioration de ses sanctions. Mais ce mouvement ne lui est pas propre, même s'il y revêt une acuité particulière. Ainsi les anciens élèves non diplômés du technique court, qui représentaient 9 % de G1 et de G2, passent à 13,8 % de G4 et 17,8 % de G6 et la fréquence du CAP-BEP au sein des actifs issus de cette filière baisse de manière continue entre G4 et G6 (9). Quant aux actifs issus du technique long, la part des non-diplômés parmi eux excède celle des diplômés depuis les années soixante-dix.

Il s'agit bien là, semble-t-il, d'une constante des années soixante-dix : les diplômés sont de plus en plus nombreux au sein des jeunes entrant en activité, mais les non-diplômés issus d'un enseignement professionnel croissent encore plus rapidement. Les causes en sont multiples et il ne s'agit pas de les développer ici. Retenons toutefois parmi elles le mode de sélection qui préside à l'entrée dans une filière technique du secondaire : l'exclusion de l'école générale, l'orientation par l'échec (différente selon le sexe : vers les formations de bureau ou sanitaires et sociales pour les filles, vers les formations industrielles pour les garçons).

DE 1954 A 1970 : ÉLÉVATION DU NIVEAU DE FORMATION ET DIFFICULTÉS D'INSERTION

Les changements qui ont affecté à la fois le système scolaire et le système productif (entendu au sens large) ont contribué à modifier les conditions, les lieux et les niveaux d'insertion des jeunes, en particulier des jeunes qui entrent précocement au travail. Avec la scolarisation de la formation professionnelle, la production – lieu traditionnel de la formation de la force de travail ouvrière et employée – perd ce monopole et l'école participe alors directement à la reproduction élargie de celle-ci. Par là-même, elle tend à imprimer sa logique de classification et de hiérarchisation des différentes catégories de futurs travailleurs [10-11], basée à la fois sur le temps et sur la filière de scolarisation, à d'autres secteurs de la vie sociale. Cette logique a prévalu lors de l'établissement de la grille de classification Parodi-Croizat en 1946, adoptée dans la plupart des conventions collectives. Mais, on peut se demander si ces correspondances linéaires formation-emploi, ont été réellement mises en œuvre ? Les pratiques effectives d'affectation de la main-d'œuvre aux différentes places du travail n'obéissent-elles pas à d'autres principes ? Enfin, l'évolution même du travail ouvrier et employé [12, 13], du métier à la profession puis à la polyvalence avec l'informatisation de la production et des services – évolution permise par l'extension de la scolarisation, il convient de le rappeler – ne remet-elle pas fortement en cause cette logique classificatoire ?

(9) Pour 100 personnes issues du technique court, il y a, au sein de G1, 64 diplômés, il y en a encore 63,8 au sein de G4 et 59,6 au sein de G6.

Pour un certain nombre de raisons, la catégorie sociale (CS) à l'entrée au travail n'est plus saisie à partir de FQP₃. C'est pourquoi nous avons adopté deux démarches spécifiques pour chacune des enquêtes.

Jusqu'en 1970, l'entrée au travail peut être saisie, aussi allons-nous comparer son évolution à travers deux « générations » : celle entrée au travail entre 1958 et 1961 aux âges de 14-19 ans et celle entrée au travail entre 1966 et 1969 aux âges de 16-21 ans, soit deux moments d'un processus continu.

Dans un deuxième temps, il sera traité de la catégorie socioprofessionnelle (CSP) à une date proche de l'entrée au travail : comparaison entre les CSP occupées en 1970 par les personnes actives à cette date, entrées au travail entre 1966 et 1969 aux âges de 16-21, et les CSP occupées en 1977 par les personnes actives à cette date, entrées au travail entre 1973 et 1976 aux mêmes âges ; soit deux populations saisies à des moments identiques de leur cursus professionnel.

Ces choix sont imposés par notre matériau et par l'objet même de l'étude. Renoncer à la première démarche c'était renoncer à remonter plus loin dans le temps. Mais renoncer à la seconde, c'était s'interdire d'analyser l'évolution de la répartition des places au travail pendant les premières années d'activité dans les années soixante-dix.

Nous avons choisi la discontinuité du mode d'exposition autour d'un pivot central : la population entrée au travail entre 1966 et 1969.

Une nouvelle répartition des places socioprofessionnelles dès l'entrée au travail.

Les jeunes participent de « l'explosion » du tertiaire et de l'expansion des emplois industriels. Jusqu'au début des années soixante (tableau 2), les effectifs qui entrent au travail sont relativement constants. Ce n'est qu'à partir de cette période que se font sentir les effets combinés de l'expansion démographique et de l'allongement du temps de scolarisation. Ainsi des générations plus nombreuses, ayant eu une scolarisation plus longue, arrivent

sur le marché du travail au moment où la petite production familiale (artisanale et surtout agricole) – qui absorbait jusqu'alors une part importante de la main-d'œuvre juvénile – chute encore fortement, pour se stabiliser dans les années soixante-dix.

L'entrée dans l'agriculture (le plus souvent comme aides-familiaux à la ferme parentale mais aussi comme ouvriers agricoles), supérieure à 16 % des CS initiales de G₂, passe à 8,3 % de celles de G₄. Les enfants d'agriculteurs postulent alors aux emplois salariés non-agricoles, contribuant ainsi à alimenter la demande alors forte de main-d'œuvre dans l'industrie, le commerce et les banques.

Près de la moitié des entrées au travail s'effectue dans des emplois ouvriers (10). Cette population – on le sait par ailleurs – est à prédominance masculine et plus souvent employée dans des entreprises rurales ou semi-rurales que les autres catégories non agricoles [14]. Mais si les effectifs ouvriers continuent de croître entre G₂ et G₄, ils régressent en valeur relative. En même temps, de nouveaux rapports des jeunes ouvriers à la formation et à la qualification s'instaurent, l'apprentissage ouvrier recule (de manière absolue et relative) tandis qu'une part croissante des jeunes découvre la production industrielle, son organisation propre, les comportements et qualités qu'elle requière, à l'issue d'une formation censée y préparer – l'enseignement technique court – mais qui en est coupée (11). Mais surtout, alors qu'avant 1960 l'entrée au travail comme ouvrier qualifié dominait, elle régresse ensuite de manière relative et absolue et les pratiques d'embauche de jeunes comme OS ou manœuvres s'étendent au moment même où la pratique de scolarisation programmée par l'État (plans, carte scolaire) pro-

(10) Y compris les apprentis ouvriers recensés par l'INSEE comme actifs et non comme scolaires. La CS à l'entrée au travail des anciens apprentis ne pourra donc pas être étudiée ici.

(11) Il faudra attendre les années soixante-dix pour que le grand patronat français - qui s'était jusqu'alors refusé à assumer lui-même les charges et l'organisation de la formation (puis plus tard l'État) - soulève les problèmes nés de la coupure école-production et préconise la mise en place de formes d'alternance.

Tableau 2
CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES INITIALES DES FRANÇAIS ACTIFS EN 1970

CSP Génération	Agriculteurs	Ouvriers agricoles	Artisans commerçants	Cadres administratifs moyens	Employés bureau	Employés commerce	Techniciens	Apprentis ouvriers	OP	OS et manœuvres	Employés de service	Autres	Total
G ₂	152 159 11,9	53 537 4,2	34 805 2,8	10 211 0,8	180 264 14,1	86 334 6,8	29 922 2,3	205 405 16,1	207 017 16,2	183 986 14,3	79 160 6,2	56 034 4,3	1 278 834 100
G ₄	121 371 6,6	30 565 1,7	33 696 1,9	35 851 2	447 955 24,4	119 485 6,5	47 042 2,6	222 135 12,1	172 571 9,4	304 512 16,6	144 003 7,9	153 753 8,3	1 832 939 100

Source : FQP₂.

duit ses effets : l'enseignement court s'est étendu, le nombre de diplômés de cette filière s'est accru. Les entrées des jeunes dans les emplois tertiaires s'accroissent nettement : de 21,7 % de G_2 elles passent à près de 33 % de G_4 . Cette croissance est essentiellement le fait des employés de bureau : le quart de G_4 est entré en activité dans cette catégorie, soit près de trois fois plus que pour G_2 . Recul définitif de l'entrée dans l'agriculture, stagnation relative à la fin des années soixante des entrées dans les emplois industriels et croissance, au sein de ceux-ci, des catégories non qualifiées, forte expansion des entrées aux emplois de bureau sont donc les traits généraux de cette période. Si cette évolution suit bien celle de l'ensemble de la population active pour ce qui concerne les agriculteurs et les employés, il n'en est pas de même pour les catégories ouvrières. En effet, alors que la part des OS et manœuvres stagne et que celle des OP augmente sensiblement au sein de l'ensemble des actifs, les jeunes ouvriers sont de plus en plus fréquemment recrutés comme OS ou manœuvres. Ceci témoigne vraisemblablement d'une évolution des politiques d'emploi et de qualification des entreprises, qui est sans doute à mettre en rapport avec la régression des mobiles sans qualification reconnue (pour l'essentiel d'origine agricole) [6]. Ce tarissement d'une des sources traditionnelles de recrutement d'OS et manœuvres (au sein des Français) donne, de fait, un poids croissant aux jeunes, l'âge pouvant devenir alors un critère de sélection, avec le diplôme et sans doute la spécialité de celui-ci, pour l'accès aux catégories qualifiées.

Évolution des places socioprofessionnelles selon la formation initiale

- *Les sorties précoces de l'école sans formation professionnelle.*

Cette population régresse rapidement, on l'a vu, de manière relative et absolue (tableau 1). Elle s'insère au travail dans des emplois agricoles ou dans les emplois non qualifiés de l'industrie et des services, avec une ten-

dance durable au déplacement des premiers vers les seconds après 1960 (tableau 3).

CATÉGORIES DE FORMATION UTILISÉES POUR FQP₂

Centrant notre investigation sur les rapports entre évolution de la formation initiale et évolution des places socio-professionnelles à l'entrée au travail des ouvriers et des employés, nous avons retenu les catégories de formation pertinentes pour ces catégories. Mais les difficultés rencontrées – surestimation dans FQP₂ de la fréquentation de l'enseignement technique court et long (non diplômée) et l'impossibilité, dans les enquêtes INSEE de saisir la CSP des apprentis à l'issue de leur apprentissage, puisque leur CS initiale est justement celle-ci – nous ont contrainte à n'en retenir que deux :

SFP : Personnes sorties de l'appareil éducatif sans formation professionnelle, à l'issue du primaire ou au cours du premier cycle du secondaire ;

CAP : Personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement technique court : CAP, BEP, CAPA, BEPA...

Son entrée au travail s'effectue désormais massivement dans les catégories d'OS ou manœuvres et la probabilité d'être OP, déjà faible, diminue sensiblement. Cette insertion ne pouvait certes se produire que là où les savoirs délivrés par l'école jouaient encore un rôle mineur mais faisaient appel à d'autres qualités ou à d'autres catégories de savoir : l'agriculture, certains emplois du commerce et des services et, bien sûr, les emplois non qualifiés de l'industrie. Toutefois, cette répartition ne recouvre pas celle des qualifications : le travail agricole nécessite un long apprentissage, inversement les emplois de bureau, même non qualifiés ou semi-qualifiés, exigent une fréquentation prolongée (au moins au-delà du terme de la scolarité obligatoire) de l'école générale ou technique.

Tableau 3

ÉVOLUTION DE LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE INITIALE DES FRANÇAIS ACTIFS EN 1970 SANS FORMATION PROFESSIONNELLE (SFP)

Génération \ CSP	Agriculteurs	Ouvriers agricoles	Artisans commerçants	Employés de bureau	Employés de commerce	OP	OS et manœuvres	Employés de service	Autres	Total
	G_2	76 579 25,5	26 101 8,7	14 790 4,9	11 723 3,9	21 347 7,1	31 716 10,5	66 403 22,1	30 855 10,3	21 112 7
G_4	35 777 16,6	ε	ε	10 789 5	23 908 11	15 748 7,3	89 403 41,5	18 731 8,7	21 150 9,8	215 506 100

Source : FQP₂.

• Les jeunes titulaires du CAP et du BEP

Le nombre de titulaires du CAP a doublé entre le début des années cinquante et la fin des années soixante. Si leur entrée au travail comme ouvrier qualifié est la plus fréquente à la fin des années cinquante (12), elle tombe à 18,2 % à la fin des années soixante, l'effectif de ce type d'emploi restant constant.

L'entrée comme OS suit la même évolution que celle des diplômés : elle double, ce qui exprime une probabilité identique d'être OS aux deux périodes. En fait, pour 100 titulaires du CAP qui occupent un emploi de salarié industriel (c'est-à-dire techniciens, OP, OS et manœuvres), la probabilité d'être OS passe de 29,9 % pour G2 à 46 % pour G4, tandis que celle d'être OP chute de 65,2 % à 47 %. Un jeune ouvrier qualifié, diplômé du système scolaire, a désormais autant de chance d'être classé OS qu'OP. Cette déqualification (13) des diplômés par rapport à leur formation, témoin d'une rupture entre reconnaissance scolaire (14) et reconnaissance dans la sphère de travail, ne peut être interprétée directement à partir de ces tableaux. Elle met en jeu, en effet, à la fois l'évolution de la division du travail, les contradictions nées de la séparation entre appareil éducatif et appareil productif (15) et les rapports de force entre

(12) La régression des entrées au travail comme ouvriers qualifiés commence plus tôt puisque 42,9 % des entrants titulaires du CAP au sein de G1 étaient OP et 15,7 % OS, tandis que les employés de bureau ne représentaient que 19,1 % d'entre eux.

(13) Rien ne permet de dire à partir de statistiques globales qu'il s'agit d'un déclassement des postes lorsqu'ils sont occupés par des jeunes (ici la qualification individuelle n'est mise en cause qu'au niveau de sa reconnaissance et sans doute par référence aux performances des travailleurs plus expérimentés) ou d'une déqualification (le poste est traditionnellement occupé par un OS et n'exige pas de formation particulière) voire d'une redéfinition de la classification des postes en fonction de l'évolution de l'ensemble du procès de travail.

(14) A la détermination de laquelle, rappelons-le, participe le patronat.

(15) Parmi lesquelles on peut relever : distorsions entre effectifs formés par métiers et besoins de l'industrie en telle et telle catégorie de force de travail ; distorsions entre savoirs et savoir-faire, comportements requis dans l'exercice concret du travail industriel [15].

État, patronat et syndicat qui se nouent à un moment donné autour de la reconnaissance de la valeur de la force de travail.

Le fait marquant de cette période, on l'a vu, est l'accroissement massif des entrées au travail dans les catégories tertiaires. Les effectifs des employés de bureau sont multipliés par 2,5 et leur part augmente de 10 points entre G2 et G4 (soit en moins de 10 ans). Cette évolution de la répartition des places au travail entre les grands secteurs d'emploi est aussi celle de la répartition entre secteurs de formation au sein de l'enseignement technique court dans ses tendances générales (16).

Le développement du tertiaire s'est effectué – on le sait par ailleurs – comme pour l'industrie, sur la base de l'élargissement de la division du travail : accroissement du travail non qualifié (17) et spécialisation professionnelle qui suppose une formation professionnelle spécifique, plus ou moins longue et non plus la simple fréquentation de l'enseignement général court. L'extension des emplois de bureau s'est donc faite à la fois par le recrutement de personnes qui ont fréquenté un certain temps l'enseignement général secondaire pour les emplois non qualifiés, de jeunes titulaires de CAP pour les emplois qualifiés de la comptabilité, de la sténo-dactylo ou des banques et enfin de diplômés de l'enseignement général long qui seront formés sur place pour les emplois les moins techniques [16, 17].

(16) Tandis que l'ensemble des effectifs de l'enseignement technique court passait de l'indice 100 en 1958-59 à l'indice 265 en 1968-69, les formations tertiaires passaient à l'indice 396 (base 1958-59 = 100) et les formations industrielles à l'indice 213, soit là aussi une évolution plus rapide du tertiaire, accompagnée d'une féminisation de cette filière [18].

(17) La catégorie « employés de bureau », telle que l'a construite l'INSEE, est une catégorie hétérogène qui rassemble des personnes de différents niveaux de qualifications sans que l'on puisse saisir la place respective des employés qualifiés ou non qualifiés - comme le fait le CEREQ par exemple.

Tableau 4

ÉVOLUTION DE LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE INITIALE DES FRANÇAIS ACTIFS EN 1970
TITULAIRES D'UN DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE COURT

CSP Génération	Agriculteurs	Artisans	Cadres administratifs moyens	Employés de bureau	Employés de commerce	Techniciens	OP	OS et manœuvres	Employés de service	Autres	Total
G ₂	13 533 6,3	ε	4 070 1,9	60 790 28,2	7 765 3,6	5 712 2,6	76 415 35,4	34 994 16,2	ε	7 600 3,5	215 582 100
G ₄	18 352 4,4	5 453 1,3	10 154 2,4	159 781 38,4	21 418 5,1	10 724 2,6	75 686 18,2	73 653 17,7	25 524 6,1	14 071 3,4	416 496 100

Source : FQP₂.

Niveau de formation et évolution du recrutement des jeunes travailleurs.

Les diverses catégories d'ouvriers débutants suivent des évolutions similaires. La représentation des SFP au sein des OS et OP débutants régresse fortement et la part des CAP croît. Désormais un jeune OS sur quatre est diplômé du technique court. En même temps, le recrutement des jeunes OP est plus étroitement lié à la possession du CAP. Ce double constat mérite qu'on s'y arrête. Si nous nous limitons à l'analyse du niveau de formation des OS initiaux, nous pouvons conclure en effet à la « dévalorisation » (ou « dépréciation » ou « dévaluation » selon les auteurs) du CAP ou du BEP, par simple arithmétique : les jeunes sont plus nombreux à posséder ce diplôme, or le nombre de postes qualifiés n'a pas crû dans la même proportion. Mais on a vu que l'embauche des OS est de plus en plus le fait de jeunes et que cette catégorie croît chez ces derniers alors qu'elle régresse relativement au sein de l'ensemble des ouvriers (18). Enfin, l'embauche d'OP débutants ne se fait pas (et ne s'est jamais faite au cours de la période considérée) sur le seul critère de la possession du CAP : plus de la moitié d'entre eux ne sont pas titrés (G4). Elle est cependant progressivement réservée à ceux qui, au minimum, sont passés par la formation professionnelle (tout au moins est-ce ce que l'on peut déduire du tableau 5, les SFP ne représentant que 9 % d'entre eux) (19).

Le diplôme reste un critère parmi d'autres d'accès aux catégories qualifiées, avec l'expérience professionnelle (y compris sa diversité), la connaissance concrète du travail industriel mais aussi la possession d'un savoir-faire et de qualités non délivrés par l'école et acquis en dehors d'elle. Une partie de ces savoirs était possédée par cer-

(18) Rappelons une évidence : les jeunes ne constituent jamais la seule main-d'œuvre disponible sur le marché du travail : changements d'emploi, d'entreprise, reprise d'activité des femmes etc.

(19) Les apprentis sont ici exclus. Ils constituent une catégorie particulière puisque saisis comme actifs débutants par cette enquête et représentent 16 % de G2 et 12 % de G4. Seuls sont donc pris en compte ici les ouvriers formés à l'école. Sur les conditions d'insertion des apprentis, cf. les travaux de M.-C. Combes, dont [19].

tains jeunes (d'origine agricole ou artisanale par exemple) non formés scolairement, dont les effectifs sont en baisse.

DE 1970 A 1977 : RENFORCEMENT DES TENDANCES PLUS ANCIENNES

L'approche adoptée ici nous est imposée – nous l'avons dit – par les modifications intervenues dans le questionnement des enquêtes FQP. Nous avons dû nous contenter de comparer à deux dates la répartition des CSP au sein des deux générations distinguées plus haut, selon leur formation. Chaque groupe est saisi au plus tard cinq ans après l'entrée au travail, soit 1970 pour G4 (entrée au travail entre 1966 et 1969 aux âges de 16-21 ans) et 1977 pour G6 (entrée au travail entre 1973 et 1976 aux mêmes âges). Les données analysées ne devront pas être comparées terme à terme aux précédentes, mais seulement dans leur tendance d'évolution. Nous avons pensé qu'il était également utile de présenter les places au travail occupées par les non-diplômés de l'enseignement technique, que l'enquête FQP3 nous permet de saisir de manière correcte. Mais il s'agit d'une catégorie hétérogène par la durée de la formation suivie (six mois au minimum, certains ayant cependant une formation complète sans qu'il soit possible de les isoler) et par son niveau de formation (elle va vraisemblablement des CPPN au CAP présenté mais non obtenu).

Au cours de cette période commence la stagnation de la croissance économique et la régression des emplois industriels. Les emplois tertiaires continueront à croître encore en 1977, mais les restructurations, dont les activités tertiaires ont été l'objet, en rapport avec l'informatisation du travail de bureau et de gestion aboutissent à un net infléchissement de la croissance de l'emploi des jeunes dans ces secteurs comme le montre le tableau 6 ; la croissance des emplois de bureau est ici inférieure à l'ensemble. On assiste par contre à une croissance des différentes catégories ouvrières, en valeur relative et absolue. L'apprentissage ouvrier recule, mais l'ampleur de ce recul est sous-estimée par le moment de saisie, proche de l'entrée en activité.

Tableau 5
FRÉQUENCE DE CERTAINES FORMATIONS (CAP, SFP) PARMI LES OS, OP ET EMPLOYÉS DE BUREAU DÉBUTANTS

	OS		OP		Employés de bureau	
	G2	G4	G2	G4	G2	G4
SFP	36,1	29,3	15,3	9,1	6,5	2,4
CAP	19	24,2	36,9	43,8	33,7	35,7

Source : FQP₂.

Tableau 6
PLACES OCCUPÉES EN 1970 OU EN 1977 PAR LES FRANÇAIS ACTIFS
UN A CINQ ANS APRÈS LEUR ENTRÉE AU TRAVAIL

CSP Génération	Agriculteurs	Ouvriers agricoles	Artisans commerçants	Cadres administratifs moyens	Employés de bureau	Employés de commerce	Techniciens	Apprentis ouvriers	OP	OS et manœuvres	Employés de service	Autres	Total
G ₄ en 1970 (CSI) *	91 988 5 (6,6)	25 832 1,4 (1,7)	37 987 2 (1,9)	63 192 3,4 (2)	448 733 24,5 (24,4)	99 998 5,4 (6,5)	65 966 3,6 (2,9)	129 857 7,1 (12,1)	176 543 9,6 (9,4)	371 634 20,2 (16,6)	123 634 6,7 (7,9)	197 575 10,8 (8,3)	1 832 939 100
G ₆ en 1977	50 884 2,4	34 483 1,6	25 825 1,2	55 774 2,6	471 954 22	137 013 6,4	62 368 2,9	104 275 4,9	300 233 14	558 806 26	179 538 8,4	162 686 7,6	2 143 839 100

Source : FQP₂.

* CSI : Catégorie socioprofessionnelle initiale.

Avant d'aborder les évolutions selon la formation depuis 1970, arrêtons-nous un instant sur la distorsion introduite par le changement de méthode. On vient de voir comment les individus qui composent G₄ s'inséraient au travail : la CS présentée était la première recensée pour chacun d'entre eux. A partir de maintenant, on saisira leur place socioprofessionnelle à un moment identique à tous, 1970, soit un à cinq ans après leur entrée au travail. Or ces places, pour beaucoup d'entre eux, ne sont plus les mêmes (bien que la fréquence des changements d'emploi soit élevée, on ne saisit ici que les changements ayant donné lieu à une modification de catégorie). Cette période, que l'on peut qualifier de transitionnelle [20] (au sens social, comme au sens professionnel), est caractérisée par une élévation relative des niveaux de qualification et une diminution des catégories instables, souvent transitoires (employés de service et de commerce,

apprentis). La diminution sensible des catégories agricoles tient vraisemblablement au départ des aides-familiaux (situation provisoire, d'attente) vers des emplois non agricoles.

Les exclus de l'école : des exclus de l'emploi qualifié

A une longue période de régression succède dans les années soixante-dix une légère augmentation en valeur absolue des jeunes actifs sortis précocement de l'école sans formation professionnelle.

La représentation des agriculteurs, loin d'être négligeable au sein de G₄ en 1970, est désormais quasiment nulle. Ce constat, plus qu'un nouveau recul de l'entrée des jeunes dans l'agriculture, traduit surtout un allongement

Tableau 7
PLACES OCCUPÉES EN 1970 OU EN 1977 PAR LES FRANÇAIS ACTIFS
SANS FORMATION PROFESSIONNELLE (SFP) UN A CINQ ANS APRÈS LEUR ENTRÉE AU TRAVAIL

CSP Génération	Agriculteurs	Employés de bureau	Employés de commerce	OP	OS	Employés de service	Autres	Total
G ₄ en 1970 (CSI)	27 689 13 (16,6)	13 353 6 (5)	12 637 6 (11)	12 279 6 (7,3)	110 459 51 (41,5)	22 530 10 (8,7)	16 859 7,8 (9,8)	215 506 100
G ₆ en 1977	8 043 2,8	13 805 4,8	24 436 8,5	23 051 8	151 434 52,7	32 767 18,3	33 865 11,8	287 401 100

Source : FQP₂-FQP₃

de la scolarisation de ceux qui y rentrent (20). Ce mode de formation, caractéristique auparavant des jeunes d'origine agricole, correspond désormais de plus en plus aux couches urbaines ou semi-urbaines les plus défavorisées. On assiste à une véritable polarisation de leurs catégories d'emploi : OS pour la majorité d'entre eux, employés de service pour une minorité. Exclus du travail qualifié, ils le sont aussi du travail des bureaux : bien que, de fait, plus longtemps scolarisés que leurs aînés relevant de cette même catégorie de formation, ils ne maîtrisent pas pour autant (du moins pas mieux) les bases linguistiques et/ou mathématiques nécessaires à l'exercice de tels emplois.

Les non-diplômés de l'enseignement technique court : les nouveaux OS (21)

Cette catégorie, plus nombreuses que la précédente – elle la dépasse de plus de 100 000 personnes – représente 17,8 % de l'ensemble de G6 et occupe des places socio-professionnelles différentes (tableau 8) : le passage par l'enseignement technique court permet aux jeunes d'être moins souvent OS, plus souvent OP et plus souvent employés. L'éventail des places est, de fait, plus large que pour les jeunes qui n'ont reçu aucune formation professionnelle (malgré l'hétérogénéité des temps de formation considérés).

Tableau 8
PLACES OCCUPÉES EN 1970 OU EN 1977 PAR LES FRANÇAIS ACTIFS
NON-DIPLÔMÉS DU TECHNIQUE COURT UN AN CINQ APRÈS LEUR ENTRÉE AU TRAVAIL

Génération \ CSP	Agriculteurs	Employés de bureau	Employés de commerce	OP	OS et manœuvres	Employés de service	Autres	Total
G ₆ en 1977	11 259 3	60 259 15,8	20 303 5,3	60 388 15,9	163 831 43	30 541 8	34 080 8,9	380 661 100

Source : FQP₃.

Cependant la comparaison avec la catégorie précédente ne peut faire oublier ce fait : l'occupation des emplois non qualifiés est massive, tout particulièrement ceux d'OS ou manœuvres. Les différences constatées entre ces deux groupes de population sont liées au procès de sélection qui se déroule au sein de l'école : les premiers (SFP), exclus précocement, n'ont pas, pour la plupart, acquis les connaissances minimales liées à l'évolution des techniques et utilisées dans l'exercice du travail qualifié de l'industrie ou du travail de bureau. Les seconds (les non-diplômés du technique court) ont subi l'échec scolaire, mais ont été orientés vers une filière qui leur a permis d'accéder à certains savoirs liés au travail, même si leur maîtrise est incomplète. Aussi les retrouve-t-on plus nombreux dans le tertiaire (aux emplois sans doute les moins qualifiés). La part non négligeable des OP en leur

sein est sans doute pour une grande part le fait des personnes qui ont terminé leur formation sans avoir obtenu de certification, mais on peut aussi s'attendre à ce qu'ils soient concentrés dans le bas de cette catégorie (P1, P2), soit dans une position fragile, sujette à une remise en cause à chaque changement d'emploi.

Les titulaires des CAP et BEP

La part des titulaires de diplôme de niveau V au sein de chaque génération continue à croître, mais cette croissance ralentit : 22,7 % de G4, 26 % de G6 et leurs effectifs augmentent moins vite.

Les jeunes diplômés du technique court sont plus nombreux en 1977 à occuper des emplois industriels qu'en 1970. Mais si leur chance d'accéder à la catégorie des OP reste la même (respectivement de 51,5 % et de 52,6 % des catégories industrielles y compris les techniciens), celle d'être OS continue de s'élever (37 % en 1970, 41,2 % en 1977) et celle d'accéder précocement à un poste de technicien chute (de 11,5 % à 6,2 %) : le développement rapide des baccalauréats techniques, des BTS

(20) Selon R. Pohl et J. Soleilhoup, en 1977, 21 % des fils d'agriculteurs, de moins de 35 ans, avaient fréquenté le second cycle du secondaire, ce n'était le cas que de 4,25 % des 25 à 64 ans [6]. Ces tendances, on le sait par ailleurs, ce sont encore renforcées depuis pour les plus jeunes. De plus, avec la mise en place de formations agricoles scolaires débouchant sur le Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) et le Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA), l'école devient un des lieux de reproduction des agriculteurs, institué socialement (prêts d'installation aux diplômés de l'enseignement ou de l'apprentissage agricole par exemple). Elle est, avec la formation continue, un lieu de diffusion de savoirs scientifiques et techniques liés à la production agricole d'une part, mais aussi de modelage d'un nouveau type d'agriculteur : les exploitants gestionnaires [21].

(21) Rappelons qu'il ne nous a pas été possible d'utiliser cette catégorie pour FQP 2. L'évolution ne peut être présentée ici, cependant nous avons pensé que son extension justifiait d'en tenir compte dans cette partie, les lecteurs pourront alors comparer avec les autres catégories de formation.

Tableau 9
PLACES OCCUPÉES EN 1970 OU EN 1977 PAR LES FRANÇAIS ACTIFS TITULAIRES DE CAP OU DE BEP
UN A CINQ ANS APRÈS LEUR ENTRÉE AU TRAVAIL

CSP Génération	Agriculteurs	Cadres administratifs moyens	Employés de bureau	Employés de commerce	Techniciens	OP	OS	Employés de service	Autres	Total
	G ₄ en 1970 (CSI)	12 726 3,1 (4,4)	12 403 3 (2,4)	148 116 35,6 (38,4)	23 036 5,5 (5,1)	18 614 4,5 (2,6)	83 488 20 (18,2)	59 912 14,4 (17,7)	18 872 4,5 (6,1)	39 329 9,4 (3,4)
G ₆ en 1977	15 664 2,8	17 606 3,1	174 436 31	19 373 3,4	16 675 3	141 082 25,1	110 507 19,7	33 896 6	32 719 5,8	561 958 100

Source : FQP₂ - FQP₃.

Tableau 10
FRÉQUENCE DE CERTAINES FORMATIONS PARMIS LES OS, OP ET EMPLOYÉS DE BUREAU DÉBUTANTS

CSP Formation	OS		OP		Employés de bureau	
	G4 ⁽¹⁾ en 1970	G6 en 1977	G4 ⁽¹⁾ en 1970	G6 en 1977	G4 ⁽¹⁾ en 1970	G6 en 1977
SFP	29,7	27,1	6,9	7,7	2,9	2,9
Non diplômés du technique court	—	29,3	—	20,1	—	12,8
CAP-BEP	16,1	19,8	47,3	47	33	37
Anciens app.	—	9,9	—	12	—	—

Source : FQP₂ - FQP₃.

(1) Les informations sont lacunaires pour FQP₂ pour les raisons évoquées plus haut, cf. note (21), mais il paraît nécessaire de les fournir quand elles sont fiables.

puis plus tard des DUT tend à en barrer l'accès aux rares jeunes diplômés du technique court qui y parvenaient jusqu'alors.

L'infléchissement constaté plus haut de la croissance des emplois tertiaires au sein de l'ensemble des jeunes de nos populations, est également vrai pour les diplômés du technique court. Il touche chacune des catégories socio-professionnelles qui les composent à l'exception des employés de service dont les effectifs croissent plus rapidement que ceux de l'ensemble. L'informatisation du travail de bureau et des activités de gestion a sans doute pour conséquence immédiate l'arrêt de la croissance des emplois occupés par les jeunes formés étroitement dans

les professions concernées (22), sans doute parce que s'instaurent des formes d'organisation du travail jusqu'alors réservées à l'industrie.

Le niveau de formation des jeunes OS et surtout des employés continue de s'élever

Une grande part des jeunes OS a désormais fréquenté l'enseignement technique : c'est le cas de 30 % d'entre

(22) Les enquêtes de l'Observatoire EVA montrent bien une difficulté particulière d'insertion des jeunes qui ont reçu une formation tertiaire (agents administratifs, aides-comptables, sténos-dactylos) ; cf. *Les anciens élèves des classes de BEP - Analyse par spécialité et comparaison avec les CAP*, rédigé par G. Ruban, Cahier de l'Observatoire national des entrées dans la vie active, n° 5-6, La Documentation Française, janvier 1981.

eux et la part des titulaires de CAP-BEP croît dans cette période. On a vu que la catégorie SFP était désormais liée aux emplois d'OS (ou de service) mais ceux-ci sont de moins en moins liés à l'absence de formation (un quart est concerné par cette formation). La faible part des SFP est stable au sein des deux autres catégories. Les OP sont aussi fréquemment titulaires du CAP-BEP en 1977 qu'en 1970 et, pour les deux niveaux de formation comparables, leur profil n'évolue guère. Cette période, qui succède à une forte expansion de l'enseignement technique, est caractérisée par un ralentissement de cette croissance et la part des non-diplômés croît plus vite que celle des diplômés (tableau 1).

Il est significatif que la part des titulaires de CAP stagne parmi les jeunes OP alors qu'elle croît au sein des OS débutants. Ce fait montre bien que les critères de recrutement de la main-d'œuvre restent diversifiés et non basés sur la seule possession d'un titre (23).

La part des diplômés de niveau V s'accroît par contre parmi les employés de bureau. Ces emplois, dont on sait qu'ils s'informatisent rapidement dans cette période, requièrent des connaissances générales mais aussi techniques, dont les CAP-BEP semblent être avec le BEPC, le niveau à la fois modal et minimal.

*
**

D'une manière générale, plutôt qu'une aggravation nette du rapport global formation-emploi dans les années soixante-dix, on observe la poursuite d'un mouvement entamé bien auparavant : au moment où l'élévation du temps et du niveau de scolarisation, les transformations au sein de la division sociale du travail en période de croissance économique, ont contribué à modifier à la fois les caractéristiques de la force de travail et ses conditions d'usage. Ainsi la chute des sorties précoces de l'école sans formation professionnelle s'accompagne d'une modification des places occupées dès l'entrée en activité : à une polarisation sur les agriculteurs et les OS à la fin des années cinquante se substitue, dans les années soixante-dix, une polarisation maintenue principalement sur les catégories OS/manœuvres mais aussi sur les catégories d'employés de commerce ou de service, soit les catégories les plus défavorisées du salariat. Dans le même temps, la part des SFP au sein des OS régresse : leur polarisation sur cette catégorie ne signifie donc pas que celle-ci ne soit composée que de SFP, bien au contraire. L'absence de formation profes-

sionnelle confine certes aux tâches répétitives et parcellaires dès l'entrée en activité, mais la fréquentation d'un des modes de formation professionnelle, même lorsqu'elle donne lieu à la délivrance d'un titre, ne permet pas d'y échapper.

L'accroissement considérable du nombre de titulaires de CAP-BEP s'effectue corrélativement à une baisse continue du niveau de qualification des premiers emplois qu'ils occupent - tout au moins là où il est possible de le constater, c'est-à-dire les ouvriers. Ainsi la part des titrés de niveau V augmente dans cette période au sein des OS débutants : si l'accès direct à la catégorie des OP n'était pas lié à la possession du CAP à la fin des années cinquante, cette liaison se renforce rapidement en même temps que régresse l'apprentissage (ce qui ne signifie pas qu'il y ait là un lien de cause à effet).

La correspondance théorique entre niveau de qualification et niveau de formation, constitutive de la grille Parodi-Croizat, n'a jamais été réalisée dans les faits : les titulaires de CAP ne sont pas assurés - même dans les années cinquante - d'accéder à un emploi qualifié dès leur entrée en activité et, inversement les entrées comme OP ne sont pas le fait des seuls diplômés. Il est significatif à cet égard qu'un quart des jeunes classés OP en 1977 moins de 5 ans après leur entrée au travail soient ou bien non-diplômés de l'enseignement technique court ou sortis précocement de l'école, alors même que la possession du CAP s'étend et qu'une part grandissante de ses détenteurs soit classée OS. D'autres qualités que celles développées par l'école sont donc prises en compte dans les entreprises et peuvent prévaloir dans les critères d'accès à la qualification.

L'extension des filières de formation tertiaire au sein des CAP correspond bien à l'extension des emplois dans ce secteur en particulier à ceux des bureaux. Mais si la possession du titre s'étend parmi les jeunes employés de bureau, elle en constitue le palier minimum de formation. Cette hétérogénéité de niveau de formation initiale correspond à l'hétérogénéité des qualifications que cette catégorie rassemble, et que les enquêtes de l'INSEE ne saisissent pas.

Les relations formation-emploi abordées au moment de l'entrée au travail des ouvriers et des employés se révèlent n'être ni linéaires ni mécaniques. Elles obéissent aussi à des déterminations autres que celles retenues ici. Les conditions d'usage de la force de travail sont diverses selon les lieux (secteurs, branches, procès de travail) et évoluent dans le temps avec les transformations mêmes des procès de production [22]. Les qualités requises pour l'accès à tel ou tel niveau de qualification ne sont pas toutes mesurées à l'étalon des niveaux scolaires. L'école est en effet coupée de la production, la formation insérée dans le moule scolaire est générale [23] (ou dans le cas de l'apprentissage étroitement particularisée) et l'utilisation concrète de la force de travail est "particulière"

(23) Les auteurs du Bilan Formation Emploi de 1977 relèvent que « pour les emplois d'ouvriers qualifiés, les employeurs font davantage appel en 1977 à des jeunes garçons non diplômés et moins à des titulaires de CAP ou de BEP », Bilan Formation Emploi de 1977, CEREP-INSEE-SEIS, Les Collections de l'INSEE, D. 78, p. 78.

(24), en constante évolution. En outre, l'élévation du niveau de formation générale autorise la pénétration de techniques plus complexes (en même temps qu'elle en est pour une part la conséquence), contribuant à transformer les contenus du travail, donc les critères de qualification.

Un double mouvement s'opère donc depuis les années cinquante : articulation renforcée du niveau de qualification des ouvriers débutants à leur niveau de formation initiale d'une part, indétermination croissante du niveau de qualification auquel le diplôme donne effectivement accès et rien ne permet de penser qu'il en soit autrement pour les employés. Il découle mécaniquement de l'allongement du temps moyen de scolarisation et de l'élargissement de la fréquentation de l'enseignement technique : plus de jeunes formés scolairement, plus de diplômes délivrés, soit plus d'ouvriers et d'employés formés et titrés. Mais à y regarder de plus près cette évidence présente quelques fissures : malgré la présence d'une main-d'œuvre nombreuse et titrée, d'autres critères continuent à prévaloir lors du recrutement de jeunes débutants. L'hypothèse que l'école produirait trop de diplômés par rapport aux besoins de l'économie a aussi été avancée. Mais le problème posé n'est pas seulement d'ordre quantitatif. La scolarisation de la formation professionnelle, en créant une discontinuité dans le processus de socialisation du jeune travailleur, ne renforcerait-elle pas la tendance déjà existante à une déqualification relative de la force de travail juvénile ?

Annick KIEFFER,
Ingénieur d'études,
Équipe de Recherche en Sociologie
de l'Éducation
CNRS - Université de Paris V

(24) Ainsi P. Naville relevait déjà que ce qui intéresse le producteur capitaliste « ce n'est pas le processus de production social mais le processus privé (...) ce ne sont donc pas les possibilités générales d'adaptation de tout homme (...) mais les aptitudes spéciales nécessaires aux opérations particulières qui se déroulent dans son entreprise », *Théorie de l'orientation professionnelle*, Gallimard, 1945, p. 192.

Bibliographie

- [1] R. Boudon, *L'inégalité des chances. La mobilité sociale dans le cas des sociétés industrielles*, Éditions Armand Colin, Paris, 1973.
- [2] J.-C. Passeron, « L'inflation des diplômes - Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », *Revue Française de Sociologie*, octobre-décembre 1982, XXIII, 4, pp. 551-584.
- [3] P. Bourdieu, « Classement, déclassement, reclassement », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 24, 1978.
- [4] R. Pohl, C. Thélot, M.-F. Jousset, *L'enquête FQP de 1970*, Les Collections de l'INSEE, D. 32, mai 1974.
- [5] R. Pohl, Ben Rezigue, *Formation - mobilité sociale - salaire : enquête FQP de 1977*, Les collections de l'INSEE, M 86, 1983.
- [6] R. Pohl, J. Soleilhavou, *Mobilité professionnelle - enquête FQP de 1979*, Les collections de l'INSEE, D 91, décembre 1982.
- [7] INSEE, *Le mouvement économique en France - séries longues macro-économiques 1944-1979*, mai 1981.
- [8] M. Huet, *La concentration des emplois féminins - ampleur analyse - évolution*, INSEE, Archives et Documents n° 84, juin 1983.
- [9] L. Tanguy, *La carte scolaire en France*, ronéoté.
- [10] J. Affichard, « Quels emplois après l'école ? La valeur des titres scolaires depuis 1973 », *Économie et Statistique*, n° 134, juin 1981.
- [11] J. Affichard, « Nomenclatures de formation et pratiques de classement », *Formation Emploi* n° 4, octobre - décembre 1983, La Documentation Française.
- [12] J. Lojkine, C. Mahieu, J.-P. Durand, *Formation et informatisation de la production*, CESIP, mars 1984.
- [13] Ch. Cossalter « D'une informatisation l'autre, l'exemple des banques et des assurances », *Formation Emploi* n° 5, janvier-mars 1984.
- [14] A. Desrosières, « Des individus aux ménages - l'étude des milieux sociaux par les CSP », INSEE - *Données sociales*, 1984, p. 19.
- [15] L. Tanguy, « Appropriation et privation des savoirs dans et par l'école », *Sociologie et Sociétés* XII - 2, n° 198, p. 55.
- [16] M.-A. Goupil, *Le rendement professionnel de la formation initiale et continue chez les employés de banque. Le cas du Crédit Agricole Mutuel - Thèse de 3^e cycle*, Université René-Descartes, Paris V, 1979.
- [17] J.-M. Le Gall, « Mobilité et politique d'emploi interne dans les banques », in *L'accès aux emplois et la mobilité professionnelle*. Bibliothèque du CEREQ, n° 12, La Documentation Française, novembre 1979.
- [18] MEN-SIGES, *Éducation et Formation* n° 5, n° spécial sur l'enseignement technique, 1983.
- [19] F. Ancel, M.-C. Combes et C. Sauvageot, « Apprentissage et insertion professionnelle », *Économie et Statistique* n° 134 - juin 1981, pp. 61-76.
- [20] J. Rose, *En quête d'emploi*, Economica, Paris, 1985.
- [21] J. Caniou, *L'enseignement agricole féminin de la fin du 19^e siècle à nos jours*, Thèse de 3^e cycle, Université René-Descartes, Paris V, 1980.
- [22] J.-P. Géhin, P. Clémenceau, « Le renouvellement de la main-d'œuvre dans les secteurs : quelles conséquences pour l'accès des jeunes aux emplois », *Formation Emploi* n° 2, avril-juin 1983.
- [23] L. Tanguy, « Les savoirs enseignés aux futurs ouvriers », *Sociologie du Travail* n° 3, 1983, pp. 336-354.